

# AUTERIVE

Haute Garonne

Auterive

*Ekiden*  
(marathon  
en relais de 6)



Anthony

COIFFURE  
MESSIEURS

Vendredi  
**31**  
MAI



Pas de stress, il y a point S!



**1ère édition**

**COURSE ADULTE : 20H**  
**COURSES ENFANTS à partir de 19H**

**Organisation : Athlétic Club Auterivain**  
**06 64 34 08 98 ac.auterive@gmail.com**  
**<http://ac-auterive.over-blog.fr/>**

*Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.*



# PARTENAIRES



**Anthony**

COIFFURE  
MESSIEURS

15 rue Ferdinand-Buisson,  
31190 AUTERIVE  
05 61 50 03 90




*Pas de stress, il y a point S!*

106 Route de Toulouse, 31190 AUTERIVE  
05 67 06 82 91

Boucherie  
Charcuterie  
Traiteur

**Pollet**



**E.I.R.L. LAURET**  
Couverture - Zinguerie  
Charpente - Isolation  
06 85 79 34 71

**LAURET Ronald**  
spécialiste rénovation & neuf  
31190 Auterive

lauretronald@yahoo.fr - Fax : 05 61 41 52 71  
Devis gratuit

GARAGE SANDRE S.A.



**OLIVIER CESSÉS**



**SLOS**  
METAUX SPECIAUX  
Société Toulousaine d'aciers spéciaux



**RUNNING**  
TOULOUSE

**TRAIL & MARCHE à AUTERIVE**

**29 sept 2013**

15 et 25 kms -- [ac.auterive.free.fr](http://ac.auterive.free.fr)



# EKIDEN AUTERIVE 2013 / REGLEMENT

**Article 1** – L'association « AC Auterivain » organise le vendredi 31 Mai 2013, sur un circuit urbain de 5km, la 1<sup>ère</sup> édition de l'Ekiden de Auterive. Le départ sera donné à 20h sur la place de la Madeleine à Auterive (31). Les passages de relais s'effectueront sur la place de la Madeleine. Le dernier relayeur devra prendre son relais obligatoirement avant 23h45. Un marquage sera fait tous les km.

**Article 2** – La circulation n'est pas neutralisée sur le circuit. Les organisateurs prennent toutes les dispositions nécessaires pour garantir la protection du circuit en collaboration avec la police. Seuls les véhicules indispensables à l'organisation sont admis sur le parcours, aucun suiveur n'est toléré sous peine de disqualification de l'équipe. La course se déroulant en partie en nocturne, les relayeurs devront porter autant que possible des vêtements réfléchissants visibles par faible luminosité.

**Article 3** – Suivant les réglementations de la FFA (Course Hors Stade 2013), les relais 5km sont ouverts à partir des catégories Minimes (né(e)s en 1999 et après) et les autres relais (7,195km et 10km) sont ouverts à partir des catégories Cadets (né(e)s en 1997 et après).

**Article 4** - Cette épreuve est ouverte à tous les athlètes licenciés des fédérations FFTriathlon, UFOLEP, Scolaires, USEP, UNSS, FFSU ou non licenciés sous réserve de respecter les dispositions réglementaires (voir extrait ci-après). Les mineurs doivent en sus fournir une décharge parentale. Chaque coureur devra présenter avec le bulletin d'inscription la licence (ou copie) en cours de validité ou un certificat médical (qui sera conservé par les organisateurs après l'épreuve) datant de moins de 6 mois au jour de la compétition. Toute équipe se présentant avec au moins un coureur ne répondant pas à l'une de ces obligations ne pourra pas participer à la course. (loi n°99.223 du 23/03/1999 et nouvelle réglementation 2008)

**Article 5** – Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés des fédérations admises bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement. Les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol susceptibles de se produire pendant l'évènement.

**Article 6** – Tarif d'inscription : **48€ par équipe jusqu'au 24 mai 2013** (cachet de LaPoste faisant foi) puis **60€ jusqu'au jour de la course à 19H** à envoyer par courrier postal à Mr Benoit FREZOULS – AC Auterivain – Toupy, route de Cintegabelle, 31190 AUTERIVE.

Les chèques devront être libellés **à l'ordre de l'Athletic Club Auterivain**.

**Article 7** – Les 3 premières équipes masculines et féminines au classement scratch seront récompensées ainsi que les premières équipes masculines et féminines dans chacune des catégories Cadets, Espoirs, Juniors, Séniors et Vétérans. La première équipe mixte ainsi que la première équipe du classement « Entreprises » et du classement « Familles » seront aussi récompensées. Il n'y aura pas de cumul des récompenses pour une même équipe.

**Article 8** – L'engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

**Article 9** - Chaque athlète est prié de se munir des épingles nécessaires pour accrocher son dossard. Le dossard doit être porté sur la poitrine de manière visible, fixé aux 4 coins sans amputation de son format. L'ordre des relayeurs doit absolument être respecté. Le non respect de ces dispositions entraîne la disqualification de l'équipe concernée.

**Article 10** - En acceptant le règlement, je renonce à mon droit à l'image et accepte expressément et de manière irrévocable que les photographies ou vidéos où je pourrai figurer, prises à l'occasion de cette manifestation soient diffusées sur tous supports papier et internet y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires. En ma qualité de parent ou de tuteur légal d'un enfant mineur, je renonce à me prévaloir du droit à l'image de mon (mes) enfant(s) et autorise l'exploitation par l'association des images dans les mêmes conditions J'ai lu et compris les implications de ma renonciation au droit à l'image.

*Extrait des dispositions réglementaires*

**CERTIFICAT MEDICAL pour non licenciés ou licence non admise :**

Les non licenciés, ou les licenciés non conformes aux dispositions réglementaires de la FFA, devront présenter un certificat médical de **non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** ou de **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins de 6 mois à la date de la compétition. (Les termes en gras sont obligatoires).



# EKIDEN AUTERIVE 2013 / BULLETIN D'INSCRIPTION

L'engagement vaut acceptation totale du règlement de la course.  
Ce bulletin est à retourner avant le 24 mai 2013 à  
FREZOULS Benoit- Toupy, route de Cintegabelle – 31190 AUTERIVE  
signé par tous les relayeurs, accompagné du règlement  
(48€ jusqu'au 24/05/2013 puis 60€ à partir du 25/05/2013) et de l'ensemble  
des certificats médicaux ou copies des licences de TOUS les équipiers.

Nom de l'équipe : .....

Challenge entreprises

Challenge familles

Nom/Prénom du capitaine : ..... Téléphone.....

Adresse postale : .....

**Relayeur 1 (5km)** Nom : ..... Prénom : .....  H  F Signature

Date de naissance : .....  N° licence : .....

@ email : .....  Certif. Médical

**Relayeur 2 (10km)** Nom : ..... Prénom : .....  H  F Signature

Date de naissance : .....  N° licence : .....

@ email : .....  Certif. Médical

**Relayeur 3 (5km)** Nom : ..... Prénom : .....  H  F Signature

Date de naissance : .....  N° licence : .....

@ email : .....  Certif. Médical

**Relayeur 4 (10km)** Nom : ..... Prénom : .....  H  F Signature

Date de naissance : .....  N° licence : .....

@ email : .....  Certif. Médical

**Relayeur 5 (5km)** Nom : ..... Prénom : .....  H  F Signature

Date de naissance : .....  N° licence : .....

@ email : .....  Certif. Médical

**Relayeur 6 (7,197km)** Nom : ..... Prénom : .....  H  F Signature

Date de naissance : .....  N° licence : .....

@ email : .....  Certif. Médical

**48€ jusqu'au 24/05/2013 (60€ ensuite)**

Réservé organisation

**N° dossard**

Chèque n°.....

Espèces

Complet

*Ne pas jeter sur la voie publique*